

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2009)
Heft: 1846

Artikel: Europe : l'audace maîtrisée de Micheline Calmy-Rey : un discours de la conseillère fédérale chargée du DFAE à l'institut européen de l'Université de Genève
Autor: Tille, Albert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014001>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des industries pharmaceutiques non américaines pour l'importance des sommes investies pour courtiser les milieux politiques (plus de 4 millions de dollars cette année). Globalement, d'ailleurs, les pharmas sont largement devant les compagnies d'assurance dans ces interventions. Quand les pharmas nous expliquent que le prix élevé des médicaments est indispensable pour financer la recherche, il faut comprendre aussi recherche de soutiens politiques partout où leurs intérêts sont en jeu.

Mise en perspective

Le *lobbying* est une industrie florissante aux USA. Le candidat Obama avait annoncé son intention de faire évoluer la «*culture*» en ce domaine, mais la tâche sera rude. Le *Center for Responsible politics*, ONG américaine, a publié son dernier rapport sur les chiffres du *lobbying* politique au 3e trimestre 2009. Rien d'étonnant à ce que ce soit le secteur de la santé qui ait dépensé le plus cette année, près de 400 millions de dollars pendant les neuf premiers

mois, soit une augmentation de près de 9% par rapport à 2008. Il y a quelque 42'000 lobbyistes enregistrés comme tels, tous secteurs d'intérêt confondus. Comparé aux 535 sénateurs et représentants, ce chiffre donne la mesure des pressions exercées et subies.

Le *New York Times* a d'ailleurs récemment consacré un article de Une pour souligner une première, «*an unusual coup*» de lobbyistes financés par Genentech, une pharma récemment rachetée par... Roche. On a compté pas moins de 42 parlementaires qui, dans leurs interventions à la tribune, ont repris mot pour mot des éléments d'un argumentaire fourni par des juristes engagés par Genentech; en fait, des phrases tirées de deux argumentaires distincts, l'un conçu pour les républicains et l'autre pour les démocrates (sur les 42 parlementaires, 22 sont républicains et 20 démocrates).

Politique des pharmas suisses

Roche et Novartis ne s'opposent pas frontalement au

projet de la Maison Blanche d'assurance-maladie pour tous. Novartis a d'ailleurs participé au financement de la campagne d'Obama. Les deux pharmas se concentrent sur des aspects particuliers du projet, qui menaceraient leurs intérêts financiers. Il s'agit d'abord d'éviter à tout prix que le texte puisse permettre un plafonnement du prix des médicaments (ils sont en moyenne de 40% à 60% plus chers aux USA que dans les autres pays occidentaux). Il importe aussi d'empêcher une réduction tant de la durée de protection des brevets, que de l'exclusivité des données tirées des essais cliniques. Lobbyisme payant puisque, à ce jour, aucun de ces éléments ne figure dans les textes proposés.

Et pendant ce temps, plus de 46 millions d'Américains sont sans aucune couverture maladie. La situation est telle que les cliniques gratuites, où médecins et personnel de santé acceptent de travailler sans rémunération, se développent et organisent des tirages au sort pour la prise en charge des patients.

Europe: l'audace maîtrisée de Micheline Calmy-Rey

Un discours de la conseillère fédérale chargée du DFAE à l'Institut européen de l'Université de Genève

Albert Tille (21 novembre 2009)

Dans son intervention à l'Université de Genève, Micheline Calmy-Rey a largement insisté sur les difficultés croissantes des négociations bilatérales avec l'Union européenne. Dans la foulée, elle a souligné

l'importance de l'examen des chances et des risques qu'offre la qualité de membre par rapport à celle de non-membre. Cette rhétorique alambiquée cache à peine une certitude. Notre ministre des affaires étrangères est favorable à

l'adhésion de la Suisse, tout comme la quasi-totalité de ceux qui négocient ou ont négocié avec l'Europe de Bruxelles. Mais elle ne peut pas le dire ouvertement. Elle va à la limite de ce que lui permet sa fonction. Impossible pour la

cheffe de notre diplomatie de poursuivre les négociations en cours sur huit dossiers différents en affirmant qu'elle veut autre chose.

Micheline Calmy-Rey constate qu'il devient ardu de négocier avec 27 pays. L'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, qui accroît les compétences du Parlement européen, compliquera encore les choses. Mais le plus difficile n'est pas là. Bruxelles demande avec insistance que les accords présents et futurs soient évolutifs (DP 1806), qu'ils s'adaptent automatiquement aux nouvelles normes communautaires. Cette exigence d'alignement est inacceptable pour la Suisse.

Les europhiles, et notamment ceux du Nomes, affirment que

la souveraineté de la Suisse serait mieux sauvegardée en participant, de l'intérieur, à l'élaboration des règles européennes. Les propos de Micheline Calmy-Rey ne sont guère différents. Mais cette argumentation de nature politique peine à convaincre l'opinion. Nos relations avec Bruxelles sont essentiellement jugées en fonction des avantages matériels qu'elles nous procurent. Et comment prouver que l'adhésion nous serait favorable lorsque économiesuisse martèle le contraire? Malgré les meilleurs arguments politiques possibles, rien ne bougera sans un changement de discours des porte-parole de l'économie.

Un tel retournement n'est pas exclu. On peut imaginer que les banques, harcelées par les

attaques contre le secret de leurs affaires, voient un avantage, tout en restant en Suisse, à jouir des mêmes droits que les banques européennes. Les assureurs vie leur feraient écho, attirés par l'épargne de 500 millions d'Européens (DP 1773). Ils seraient suivis par les électriciens qui peinent à trouver un accord avec Bruxelles. Les chimiques pourraient tourner casaque le jour où la loi suisse supprimera leur protection en adoptant sans exception le système régional des brevets (DP 1730).

Micheline Calmy-Rey, en accord avec le Conseil fédéral, ne pourra ouvertement montrer son audace que lorsque toutes ou quelques-unes de ces hypothèses seront devenues réalité.

Le marché malmené par la réalité

Chemins de fer, déchets, eaux usées, électricité, restauration, médicaments...: pourquoi ces exceptions à la loi de l'offre et de la demande?

Lucien Erard (18 novembre 2009)

La loi de l'offre et de la demande est au cœur de la théorie économique. Plus la demande augmente et/ou l'offre diminue et plus le prix monte. Et vice et versa.

Pourtant cette loi connaît bien des exceptions. L'industrie du luxe sait qu'il faut être cher pour bien vendre. Mais il est d'autres mécanismes encore plus pervers et qui nous concernent tous: Martin Hüfner dans un article du *Temps* du 13 novembre sur l'inflation s'étonne qu'en Allemagne «*Les prix des transports progressent malgré*

la diminution de la demande». Il y voit la main d'un gouvernement qui veut réduire ses dettes. Or que peuvent faire d'autre les chemins de fer, dont l'essentiel des coûts sont fixes, que d'augmenter leurs tarifs lorsque le nombre de voyageurs diminue puisque l'Etat exige des comptes équilibrés. Autre exemple, des plus classiques, celui de l'introduction, il y a quelques années, de la taxe sur les sacs poubelles en ville de Bienne. Très efficace, elle a permis de réduire de beaucoup le volume des ordures, donc le nombre de sacs achetés, ce qui a contraint

la commune à augmenter le montant de la taxe pour respecter la loi: l'élimination des déchets doit être financée par ceux qui les produisent. Là aussi, l'essentiel des coûts sont fixes, peu dépendants de la quantité de déchets à éliminer.

En y regardant de plus près, on s'aperçoit que les tâches confiées traditionnellement à l'Etat et financées par l'impôt sont précisément de celles qu'on ne peut faire payer à l'utilisateur parce qu'elles impliquent d'importants investissements ou la mise en place de services accessibles au